



UCANSS
À l'attention de Monsieur Raynal LE MAY
Directeur Général
6 Rue Elsa TRIOLET
93100 MONTEUIL

Le 28 mars 2022

Monsieur le Directeur,

Lors des dernières RPN, les Fédérations n'ont cessé de vous rappeler l'urgence et la nécessité d'augmenter la valeur du point pour les salariés de la Sécurité sociale.

Votre seule réponse est de laisser la négociation ouverte, dans l'attente d'une réponse du gouvernement sur le montant et la date d'effet de l'augmentation du point d'indice de la Fonction Publique.

La négociation sur les salaires à la Sécurité sociale n'étant pas terminée et à défaut de mesure unilatérale, nous vous demandons de laisser l'ensemble des protocoles, relatifs à la rémunération des personnels des organismes du régime général de la Sécurité sociale, ouverts à signature jusqu'à la reprise des négociations sur l'augmentation de la valeur du point.

Notre demande est d'autant plus justifiée que nous sollicitons une entrevue auprès de Monsieur le Ministre VERAN sur la revendication d'augmentation significative de la valeur du point.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Pour la FNPOS CGT,
Denis LALYS
Secrétaire Général

Pour la FEC-FO,
Laurent WEBER
Secrétaire Section Fédérale
Organismes Sociaux

Pour la CFTC,
Frédéric BELOUZE
Secrétaire Général PSE

Pour la CFE-CGC,
Patrick LAVAUD
Secrétaire Général Sécurité
Sociale

Pour le SNFOCOS,
Eric GAUTRON
Secrétaire Général